

ll. 9-10 et l. 12; feuille III, l. 13; feuille IV, l. 1), paie une redevance fixe de 15 pièces de monnaie; en outre, on énonce qu'il faut retrancher de la redevance en blé les fractions de *teou*, c'est-à-dire les *cheng* dont le nombre est indiqué par les traits fins; le texte se termine par la mention du mois et du jour et par le nom du receveur. Je donne ci-dessous la transcription et la traduction des six fiches qui seules sont susceptibles d'une interprétation partielle.

## N° 975. — MT. 70.

975\*

○ 悉 貴 叱 半 ○ ○ 納 十 五 錢 ○ 報 數 應 虧 ○ 壹 升 八 月 廿 二 日 ○ ○ ○  
 ○ ○ l'honorable *houa-pan*, (nommé) ○ ○, a payé 15 sapèques; ○ en annonçant le nombre, il faut retrancher ○ un *cheng*; vingt-deuxième jour du huitième mois.

Cette fiche présente une grosse encoche et un trait fin, ce qui signifie 1 *teou* et 1 *cheng*; c'est cette fraction de 1 *cheng* qu'on retranche.

Les trois caractères illisibles de la fin doivent être le nom du receveur.

## N° 976. — MT. 40.

976\*

○ 悉 貴 ○ ○ ○ ○ ○ 納 十 五 錢 ○ 報 數 應 虧 陸 升 ○ ○ 廿 四 日 ○ ○ ○  
 ○ ○ l'honorable ○ ○ ○ ○ ○ a payé 15 sapèques; ○ en annonçant le nombre, il faut retrancher 6 *cheng*. Le vingt-quatrième jour (du ○ mois).

Cette fiche présente 2 grosses encoches et 6 traits fins, ce qui signifie 2 *teou* et 6 *cheng*. C'est cette fraction de 6 *cheng* qu'on retranche.

Dans cette fiche ce n'est pas le terme 叱 半 qui figure après le mot 貴.

## N° 977. — MT. 37.

977\*

○ 悉 貴 叱 半 ○ ○ 娑 納 十 五 錢 報 數 應 壹 升 十 月 ○ 日 ○ ○ ○

On remarquera dans le haut de la fiche un trait horizontal fin qui correspond évidemment aux mots 壹 升 du texte.

○ ○ l'honorable *houa-pan*, (nommé) ○ ○-so, a payé 15 sapèques. En annonçant le nombre il faut (retrancher) 1 *cheng*. Le ○ jour du dixième mois.

Le mot 虧 'retrancher' a dû être oublié après le mot 應.

Au revers, deux mots que je ne puis pas déchiffrer.

## N° 978. — MT. 26.

978\*

○ ○ 貴 叱 半 ○ ○ ○ 納 十 五 錢 報 數 應 ○ ○ 用 九 月 十 日 ○ ○

Cette fiche présente trois grosses encoches qui signifient '3 *teou*'; elle ne présente aucun des traits fins qui indiquent les *cheng*; ici donc il n'y a pas de fraction de *teou* et il n'y a lieu de faire aucune réduction; c'est pourquoi, après le mot 應, on ne voit pas qu'il soit question de retrancher 虧 des *cheng* 升; les trois mots illisibles qui suivent le mot 應 devaient apparemment signifier: il faut annoncer le nombre 'tel qu'il est'.

## N° 979. — MT. 44.

979\*

○ 悉 貴 叱 半 ○ 稽 納 十 五 錢 ○ ○ ○ 麥 ○ ○ 八 \* 月 \* 廿 \* 一 \* 日 \* ○ ○ ○

Cette fiche présente une grosse encoche signifiant 1 *teou*; il n'y a pas de traits fins désignant des *cheng*.

○ l'honorable *houa-pan*, (nommé) ○-ki, a payé 15 sapèques ○ ○ ○ blé ○ ○. Le vingt et unième jour du huitième mois.

## N° 980. — MT. 63.

980\*

..... 納 十 五 錢 ○ ○ 數 ..... a payé 15 sapèques ○ ○ nombre .....